

DWS Investment S.A.

# DWS Vorsorge Geldmarkt

Rapport annuel 2023

FCP de droit luxembourgeois



Investors for a new now

# **DWS Vorsorge Geldmarkt**

# Sommaire

Rapport annuel 2023  
pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

2 / Informations

6 / Rapport annuel et comptes annuels  
DWS Vorsorge Geldmarkt

14 / Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Informations complémentaires

18 / Informations sur la rémunération des collaborateurs

20 / Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365

# Informations

**Le fonds cité dans ce rapport est soumis au droit luxembourgeois.**

## Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses actions. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires. Les indications sur la performance passée d'un fonds ne préjugent pas de sa performance future.

Dans la mesure où il existe, l'indice de référence est, en outre,

reproduit dans le rapport. Toutes les données graphiques et chiffrées reflètent la **situation au 31 décembre 2023** (sauf indication contraire).

## Prospectus de vente

L'achat de parts de fonds est basé sur le prospectus de vente et le règlement de gestion actuellement en vigueur ainsi que sur le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », accompagnés du dernier rapport annuel révisé et du rapport semestriel correspondant si ce dernier est plus récent que le dernier rapport annuel.

## Cours de souscription et de rachat

Les cours de souscription et de rachat applicables, de même que toutes les autres informations destinées aux porteurs de parts, peuvent faire à tout moment l'objet d'une demande au siège de la société de gestion ou auprès des agents payeurs. Les cours d'émission et de rachat sont en outre publiés dans chaque pays où les actions sont commercialisées, dans des médias appropriés (p. ex. Internet, systèmes d'information électroniques, journaux, etc.).



# **Rapport annuel et comptes annuels**

# Rapport annuel

## DWS Vorsorge Geldmarkt

### Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

Le fonds vise à générer un rendement monétaire approprié en euro, qui est basé sur l'évolution de l'indice de référence (1M EURIBOR). À cet effet, il investit principalement dans des instruments du marché monétaire libellés en euro ou couverts contre le risque de change de l'euro et dans des dépôts auprès d'établissements de crédit. De plus, il peut investir dans des titres à taux fixes et des actifs comparables présentant des échéances résiduelles à court terme (2 ans au maximum et avec une révision du taux sous 397 jours). L'échéance moyenne pondérée des intérêts du portefeuille ne doit en aucun cas excéder six mois.

Au cours de la période de douze mois clôturée fin décembre 2023, le fonds DWS Vorsorge Geldmarkt a enregistré une plus-value de 3,2 % par part (classe de parts LC ; calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes), égalant ainsi son indice de référence (+3,2 % ; respectivement en euro).

### Politique de placement pendant la période sous revue

En 2023, les marchés internationaux des capitaux ont connu des conditions difficiles : les crises géopolitiques telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, la concurrence stratégique accrue entre les États-Unis et la Chine ainsi que le conflit Israël/Gaza, mais aussi l'inflation élevée et le ralentissement de la croissance

### DWS Vorsorge Geldmarkt

Performance des classes de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe LC	LU0011254512	3,2 %	2,0 %	1,1 %
Classe TFC	LU1799928095	3,2 %	2,0 %	1,1 %
1M EUR LIBID		3,2 %	2,5 %	1,3 %

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 31 décembre 2023

économique ont d'abord sensiblement assombri l'ambiance sur les marchés. Afin de contrebalancer l'inflation ainsi que sa dynamique, de nombreuses banques centrales ont relevé sensiblement les taux d'intérêt, se détachant ainsi de la politique monétaire expansionniste qu'elles menaient depuis des années. Dans ce contexte, et compte tenu du ralentissement de la croissance économique mondiale, les craintes d'une extension de la récession ressenties par les acteurs du marché se sont multipliées. Au cours de l'exercice et jusqu'à la fin du mois de décembre 2023, la hausse des prix s'est toutefois sensiblement ralentie dans la plupart des pays. En conséquence, la plupart des banques centrales ont stoppé leur cycle de hausse des taux d'intérêt.

L'équipe de gestion du portefeuille a continué d'axer ses placements sur des obligations à taux variable (Floating Rate Notes), dont le coupon est ajusté généralement tous les trois mois au taux d'intérêt en vigueur sur le marché, ainsi que sur des obligations à taux fixe présentant des échéances résiduelles courtes. Ces obligations étant principalement émises par des établissements financiers, les valeurs financières (Financials) ont repré-

senté une grande partie des actifs du fonds. Par ailleurs, des obligations d'entreprises et des Covered Bonds sont venus compléter le portefeuille. Fin décembre 2023, les titres portant intérêt détenus en portefeuille présentaient une bonne note de crédit Investment Grade, c'est-à-dire une notation supérieure ou égale à BBB- selon les principales agences de notation. Sur le plan régional, la priorité a été donnée aux émissions européennes, américaines et canadiennes.

Grâce à l'orientation de son portefeuille vers des échéances plus courtes, les revenus d'intérêts ont été positifs en raison du niveau plus élevé des taux d'intérêt. Le resserrement des spreads de crédit (Credit Spreads) des Corporate Bonds et Financials en portefeuille a également contribué positivement au résultat de placement du compartiment. Cette évolution s'est expliquée par le ralentissement de la dynamique de l'inflation au cours de l'année 2023 et par les signes de la fin du cycle de relèvement des taux d'intérêt.

### Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Ce fonds est un produit au sens de l'article 6 du règlement (UE)

2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers).

Publication conformément à l'article 7 du règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 établissant un cadre pour faciliter les investissements durables (« Règlement sur la taxonomie ») : les investissements sous-jacents de ce fonds ne prennent pas en compte les critères européens relatifs aux activités économiques durables.

Conformément à l'article 7, paragraphe 1 et paragraphe 2 du règlement (UE) 2019/2088 sur les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, les informations complémentaires suivantes sont publiées concernant ce fonds. L'équipe de gestion du fonds ne prenant pas en compte séparément les effets négatifs sur les facteurs de durabilité (Principales Incidences Négatives) au niveau du fonds, compte tenu de la structure de la stratégie de placement qui ne vise aucune caractéristique écologique et sociale, aucune information supplémentaire sur les principales incidences négatives n'a été fournie dans le rapport annuel.

# Comptes annuels

## DWS Vorsorge Geldmarkt

### État de l'actif au 31 décembre 2023

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>I. Éléments d'actif</b>		
<b>1. Obligations (émetteurs) :</b>		
Instituts	579 540 201,38	62,65
Autres établissements financiers	114 454 032,30	12,37
Entreprises	51 667 408,56	5,59
<b>Total des obligations :</b>	<b>745 661 642,24</b>	<b>80,61</b>
<b>2. Avoirs bancaires</b>	<b>173 643 458,18</b>	<b>18,77</b>
<b>3. Autres éléments d'actif</b>	<b>3 432 545,63</b>	<b>0,37</b>
<b>4. À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>2 454 812,36</b>	<b>0,27</b>
<b>II. Engagements</b>		
<b>1. Autres engagements</b>	<b>-187 765,16</b>	<b>-0,02</b>
<b>2. Engagements découlant d'opérations sur parts</b>	<b>-20 890,24</b>	<b>0,00</b>
<b>III. Actif du fonds</b>	<b>924 983 803,01</b>	<b>100,00</b>

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

# DWS Vorsorge Geldmarkt

## État de l'actif au 31 décembre 2023

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						<b>583 654 305,34</b>	<b>63,10</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
0,8750 % ABN AMRO Bank 19/15 01 24 MTN (XS1935139995)	EUR	7 700	7 700		% 99,8390	7 687 603,00	0,83
4,3330 % ABN Amro Bank 23/10 01 2025 MTN (XS2573331837)	EUR	4 400	4 400		% 100,1890	4 408 316,00	0,48
4,2960 % ABN AMRO Bank 23/22 09 2025 (XS2694034971)	EUR	5 000	5 000		% 100,0690	5 003 450,00	0,54
4,9620 % Allianz Finance II 21/22 11 24 (DE000A3KY367)	EUR	5 100	5 100		% 100,5400	5 127 540,00	0,55
1,3750 % Apple 15/17 01 24 (XS1292384960)	EUR	6 696	6 696		% 99,8860	6 688 366,56	0,72
0,7500 % ASB Bank 19/13 03 2024 MTN (XS1962595895)	EUR	6 280	6 280		% 99,3070	6 236 479,60	0,67
3,8655 % Australia & NZ Banking 23/18 07 2024 MTN (XS2652098406)	EUR	4 000	4 000		% 99,9740	3 998 960,00	0,43
1,1250 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 19/28 02 24 MTN (XS1956973967)	EUR	5 000	5 000		% 99,5210	4 976 050,00	0,54
0,0000 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 26 07 2024 (XS2711433461)	EUR	5 000	5 000		% 97,7868	4 889 340,00	0,53
0,0000 % Banco Bilbao Vizcaya Argentaria 29 08 2024 (XS2676802726)	EUR	5 000	5 000		% 97,4618	4 873 090,00	0,53
0,2500 % Banco Santander 19/19 06 24 MTN (XS2014287937)	EUR	4 000	4 000		% 98,2400	3 929 600,00	0,42
4,9740 % Banco Santander 22/05 05 24 MTN (XS2476266205)	EUR	5 300	5 300		% 100,2820	5 314 946,00	0,57
2,3750 % Bank of America 14/19 06 24 MTN (XS1079726334)	EUR	5 000	5 000		% 99,1970	4 959 850,00	0,54
4,9620 % Bank of America 21/24 08 25 MTN (XS2345784057)	EUR	5 000	5 000		% 100,3030	5 015 150,00	0,54
4,4300 % Bank of Montreal 23/05 09 2025 MTN (XS2696803340)	EUR	3 000	3 000		% 100,1080	3 003 240,00	0,32
4,4120 % Bank of Montreal 23/06 06 2025 MTN (XS2632933631)	EUR	5 830	5 830		% 100,2210	5 842 884,30	0,63
4,7180 % Bank of Nova Scotia 22/01 02 24 MTN (XS2438833423)	EUR	5 000			% 100,0430	5 002 150,00	0,54
4,4020 % Bank of Nova Scotia 23/02 05 2025 MTN (XS2618508340)	EUR	3 720	3 720		% 100,1530	3 725 691,60	0,40
4,4700 % Bank of Nova Scotia 23/12 12 2025 MTN (XS2733010628)	EUR	5 000	5 000		% 100,0140	5 000 700,00	0,54
4,0655 % Bank of Nova Scotia 23/18 04 2024 MTN (XS2613353288)	EUR	5 000	5 000		% 100,0290	5 001 450,00	0,54
2,6250 % Banque Fédérative Crédit Mu. 14/18 03 24 MTN (XS1045553812)	EUR	4 900	4 900		% 99,6840	4 884 516,00	0,53
4,3300 % Banque Fédérative Crédit Mut. 23/08 09 2025 MTN (FR001400KJT9)	EUR	5 000	5 000		% 100,0860	5 004 300,00	0,54
4,2720 % Banque Fédérative Crédit Mut. 23/28 04 2025 MTN (FR001400HO25)	EUR	5 000	5 000		% 100,1060	5 005 300,00	0,54
0,1250 % Banque Federative du Credit Mutuel 19/05 02 24 MTN (FR0013432770)	EUR	6 200	6 200		% 99,6230	6 176 626,00	0,67
4,3350 % Banque Fédérative du Crédit Mutuel 23/17 01 25 (FR001400F695)	EUR	5 000	5 000		% 100,1370	5 006 850,00	0,54
2,5000 % BASF 14/22 01 24 MTN (XS1017833242)	EUR	2 900	2 900		% 99,9010	2 897 129,00	0,31
4,2120 % Bayerische Landesbank 22/21 10 2024 (DE000BLB9SM9)	EUR	4 000			% 99,9300	3 997 200,00	0,43
0,6000 % Bayerische Landesbank, München 19/30 01 24 (DE000BLB7LF2)	EUR	6 800	6 800		% 99,7150	6 780 620,00	0,73
1,3000 % Berkshire Hathaway 16/15 03 24 (XS1380334141)	EUR	5 000	5 000		% 99,3820	4 969 100,00	0,54
4,1800 % BMW Finance 23/07 11 2025 MTN (XS2649033359)	EUR	5 000	5 000		% 100,0400	5 002 000,00	0,54
4,1190 % BMW Finance 23/09 12 2024 MTN (XS2634209261)	EUR	5 000	5 000		% 100,0530	5 002 650,00	0,54
4,7080 % BNP Paribas 17/07 06 24 MTN (XS1626933102)	EUR	5 000	5 000		% 100,2500	5 012 500,00	0,54
1,0000 % BNP Paribas 18/17 04 24 MTN (XS1808338542)	EUR	4 000	4 000		% 99,1310	3 965 240,00	0,43
4,2620 % BNP Paribas 23/24 02 2025 MTN (FR001400G1Y5)	EUR	6 000	6 000		% 100,1650	6 009 900,00	0,65
0,3750 % BNZ Int. Funding (London B.) 19/14 09 24 MTN (XS2012047127)	EUR	2 700	2 700		% 97,5390	2 633 553,00	0,28
2,8750 % BPCE 13/16 01 24 MTN (FR0011390921)	EUR	3 000	3 000		% 99,9140	2 997 420,00	0,32
1,0000 % BPCE 19/15 07 24 MTN (FR0013396447)	EUR	3 000	3 000		% 98,4500	2 953 500,00	0,32

## DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,2920 % BPCE 23/06 09 2024 MTN (FR001400G9P6)	EUR	3 800	3 800		% 100,0560	3 802 128,00	0,41
4,3750 % BPCE 23/18 07 2025 MTN (FR001400JA60)	EUR	4 000	4 000		% 99,9960	3 999 840,00	0,43
0,3750 % BPCE SFH 17/21 02 24 MTN PF (FR0013238219)	EUR	3 500	3 500		% 99,5220	3 483 270,00	0,38
4,3204 % Canadian Imperial Bank 23/05 04 2024 MTN (XS2609549113)	EUR	5 000	5 000		% 100,0030	5 000 150,00	0,54
4,4690 % Canadian Imperial Bank 23/09 06 2025 MTN (XS2634071489)	EUR	4 000	4 000		% 100,0910	4 003 640,00	0,43
4,4390 % Canadian Imperial Bank 23/24 01 2025 MTN (XS2580013899)	EUR	7 000	7 000		% 100,1720	7 012 040,00	0,76
0,3750 % Canadian Imperial Bank of Commerce 19/03 05 24 MTN (XS1991125896)	EUR	3 000	3 000		% 98,7510	2 962 530,00	0,32
4,6910 % Canadian Imperial Bank of Commerce 22/26 01 24 MTN (XS2436885748)	EUR	5 400			% 100,0360	5 401 944,00	0,58
2,3750 % Citigroup 14/22 05 24 MTN (XS1068874970)	EUR	3 000	3 000		% 99,3630	2 980 890,00	0,32
0,1250 % Commerzbank 19/09 01 24 MTN PF (DE000CZ40NNO)	EUR	6 999	6 999		% 99,9250	6 993 750,75	0,76
4,1820 % Commonwealth Bank of Australia 23/22 11 2024 MTN (XS2723615337)	EUR	5 000	5 000		% 100,0320	5 001 600,00	0,54
4,1360 % Commonwealth Bank of Australia 23/25 10 2024 MTN (XS2708745927)	EUR	7 000	7 000		% 100,0200	7 001 400,00	0,76
0,2500 % Coöperatieve Rabobank 17/31 05 24 MTN PF (XS1622193248)	EUR	5 000	5 000		% 98,5580	4 927 900,00	0,53
0,6250 % Coöperatieve Rabobank 19/27 02 24 MTN (XS1956955980)	EUR	1 600	1 600		% 99,4620	1 591 392,00	0,17
2,3750 % Credit Agricole (London Br.) 14/20 05 24 MTN (XS1069521083)	EUR	4 000	4 000		% 99,3510	3 974 040,00	0,43
4,2780 % Crédit Agricole 23/07 03 2025 MTN (FR001400GDG7)	EUR	6 800	6 800		% 100,1360	6 809 248,00	0,74
0,5000 % Credit Agricole London 19/24 06 24 MTN (XS2016807864)	EUR	5 000	5 000		% 98,3380	4 916 900,00	0,53
0,2500 % Crédit Mutuel Home Loan SFH 19/30 04 24 MTN PF (FR0013399110)	EUR	4 600	4 600		% 98,8270	4 546 042,00	0,49
0,0000 % Deutsche Bahn Finance 20/14 02 24 MTN (XS2117462627)	EUR	3 170	3 170		% 99,5430	3 155 513,10	0,34
0,2500 % Deutsche Pfandbriefbank 19/29 01 24 MTN (DE000A2LQNP8)	EUR	3 900	3 900		% 99,7190	3 889 041,00	0,42
0,2500 % DNB Bank 19/09 04 24 MTN (XS1979262448)	EUR	5 000	5 000		% 98,9500	4 947 500,00	0,53
0,1000 % Dz Bank 21/04 11 2024 MTN (DE000DFK0MK0)	EUR	3 500	3 500		% 96,5620	3 379 670,00	0,37
4,3280 % DZ BANK 23/27 10 2025 MTN IHS (DE000DW6DA51)	EUR	6 000	6 000		% 99,7180	5 983 080,00	0,65
4,3750 % DZ bank 23/28 02 2025 (DE000DW6C2F9)	EUR	6 000	6 000		% 99,8770	5 992 620,00	0,65
0,0100 % DZ HYP 20/29 01 24 (DE000A2TSD55)	EUR	1 900	1 900		% 99,7160	1 894 604,00	0,20
3,9650 % DZ HYP 23/31 03 2025 (DE000A351XM4)	EUR	5 000	5 000		% 100,0520	5 002 600,00	0,54
0,3750 % Erste Group Bank 19/16 04 24 MTN (XS1982725159)	EUR	2 400	2 400		% 98,8790	2 373 096,00	0,26
0,2500 % EssilorLuxottica 20/05 01 24 MTN (FR0013516051)	EUR	3 000	3 000		% 99,9770	2 999 310,00	0,32
4,2160 % Fed Caisses Desjardins 23/27 09 2024 MTN (XS2696112437)	EUR	5 000	5 000		% 100,0690	5 003 450,00	0,54
2,1250 % Goldman Sachs Group 14/30 09 24 MTN (XS1116263325)	EUR	700	700		% 98,6420	690 494,00	0,07
1,3750 % Goldman Sachs Group 17/15 05 24 MTN (XS1614198262)	EUR	5 000	5 000		% 99,0040	4 950 200,00	0,54
0,1250 % Goldman Sachs Group 19/19 08 24 MTN (XS2043678841)	EUR	2 500	2 500		% 97,5900	2 439 750,00	0,26
4,4520 % Goldman Sachs Group 21/30 04 2024 MTN (XS233835105)	EUR	7 500	7 500		% 99,9920	7 499 400,00	0,81
4,9560 % Goldman Sachs Group 22/07 02 25 MTN (XS2441551970)	EUR	4 040	4 040		% 100,0580	4 042 343,20	0,44
0,3500 % Hamburg Commercial Bank 08 01 2024 MTN (DE000HCB0AX8)	EUR	3 900	3 900		% 99,9300	3 897 270,00	0,42
4,3500 % HSBC Bank 23/08 03 2025 MTN (XS2595829388)	EUR	6 000	6 000		% 100,1280	6 007 680,00	0,65
0,8750 % HSBC Holdings 16/06 09 24 MTN (XS1485597329)	EUR	4 000	4 000		% 97,9300	3 917 200,00	0,42
0,6250 % JPMorgan Chase & Co. 16/25 01 24 MTN (XS1456422135)	EUR	7 300	7 300		% 99,7660	7 282 918,00	0,79
1,1250 % KBC Groep 19/25 01 24 MTN (BE0002631126)	EUR	4 400	4 400		% 99,7890	4 390 716,00	0,47
2,7500 % La Poste 12/26 11 24 MTN (FR0011360478)	EUR	5 800	5 800		% 99,0030	5 742 174,00	0,62
0,2000 % LB Baden-Württemberg 17/10 01 24 MTN PF (DE000LB1DRT9)	EUR	500	500		% 99,9220	499 610,00	0,05
1,2000 % Linde 16/12 02 24 (XS1362384262)	EUR	2 950	2 950		% 99,6020	2 938 259,00	0,32
4,6250 % L'Oréal 22/29 03 24 (FR0014009EH2)	EUR	3 100			% 100,1050	3 103 255,00	0,34

## DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
4,2950 % Mercedes-Benz INT. Finance 23/01/12 2025 MTN (DE000A3LRS64)	EUR	2 000	2 000		% 100,0510	2 001 020,00	0,22
0,0000 % Mercedes-Benz Int.Fin. 19/08 02 24 MTN (DE000A2YNZV0)	EUR	2 000	2 000		% 99,5830	1 991 660,00	0,22
0,3750 % Metropolitan Life Global Funding I 19/09 04 24 MTN (XS1979259220)	EUR	3 700	3 700		% 99,0340	3 664 258,00	0,40
1,7500 % Morgan Stanley 16/11 03 24 MTN (XS1379171140)	EUR	4 700	4 700		% 99,5540	4 679 038,00	0,51
0,3500 % Münchener Hypothekenbk. 20/24 04 2024 IHS MTN (DE000MHB61Q1)	EUR	5 000	5 000		% 98,7470	4 937 350,00	0,53
0,2500 % National Australia Bank 19/20 05 24 MTN (XS1998797663)	EUR	5 000	5 000		% 98,5380	4 926 900,00	0,53
4,7180 % National Bank of Canada 22/01 02 24 MTN (XS2438623709)	EUR	4 900			% 100,0360	4 901 764,00	0,53
4,5080 % National Bank of Canada 23/13 06 2025 MTN (XS2635167880)	EUR	5 000	5 000		% 100,0890	5 004 450,00	0,54
4,6520 % National Bank Of Canada 23/21 04 2025 MTN (XS2614612930)	EUR	5 000	5 000		% 100,4450	5 022 250,00	0,54
4,4580 % Nationwide Building Society 23/07 06 2025 MTN (XS2633055582)	EUR	2 380	2 380		% 100,2230	2 385 307,40	0,26
4,4730 % Nationwide Building Society 23/10 11 2025 MTN (XS2718112175)	EUR	5 000	5 000		% 100,0470	5 002 350,00	0,54
1,0000 % Natwest Markets 19/28 05 24 MTN (XS2002491517)	EUR	4 500	4 500		% 98,7950	4 445 775,00	0,48
0,3750 % Nord Luxembourg Covered Bond Bank 19/07 03 24 MTN (XS1959949196)	EUR	4 600	4 600		% 99,3130	4 568 398,00	0,49
0,2500 % Norddeutsche Landesbank 16/17 05 24 S 464 MTN ÖPF (DE000DHY4648)	EUR	5 000	5 000		% 98,6570	4 932 850,00	0,53
3,9500 % Norddeutsche Landesbank 23/18 04 2024 (DE000NLB4XD5)	EUR	6 000	6 000		% 99,9960	5 999 760,00	0,65
0,8750 % Nykredit Realkredit 19/17 01 24 MTN (DK0009522732)	EUR	4 600	4 600		% 99,8430	4 592 778,00	0,50
4,9160 % Nykredit Realkredit 21/25 03 24 MTN (DK0030486246)	EUR	3 100			% 100,1690	3 105 239,00	0,34
4,9750 % OP Corporate Bank 21/18 01 24 MTN (XS2287753987)	EUR	2 800	500		% 100,0340	2 800 952,00	0,30
4,9940 % OP Corporate Bank 22/17 05 24 MTN (XS2481275381)	EUR	5 800			% 100,3140	5 818 212,00	0,63
4,4640 % OP Corporate Bank 23/21 11 2025 MTN (XS2722262966)	EUR	5 000	5 000		% 100,1190	5 005 950,00	0,54
0,1250 % OP Yrityspankki 20/01 07 24 MTN (XS2197342129)	EUR	3 000	3 000		% 98,0330	2 940 990,00	0,32
0,2500 % OP-Asuntoluottopankki 17/13 03 24 MTN PF (XS1576693110)	EUR	1 300	1 300		% 99,3030	1 290 939,00	0,14
1,1250 % Orange 19/15 07 24 MTN (FRO013396512)	EUR	5 600	5 600		% 98,4290	5 512 024,00	0,60
0,2500 % PepsiCo 20/06 05 24 (XS2168625460)	EUR	900	900		% 98,6650	887 985,00	0,10
0,1250 % Royal Bank of Canada 19/23 07 24 MTN (XS2031862076)	EUR	4 000	4 000		% 97,8670	3 914 680,00	0,42
4,6980 % Royal Bank of Canada 22/31 01 24 MTN (XS2437825388)	EUR	5 000			% 100,0120	5 000 600,00	0,54
4,4150 % Royal Bank of Canada 23/17 01 2025 MTN (XS2577030708)	EUR	6 240	6 240		% 100,1530	6 249 547,20	0,68
0,1250 % Santander Consumer Bank 19/11 09 24 MTN (XS2050945984)	EUR	5 000	5 000		% 97,3730	4 868 650,00	0,53
0,3750 % Santander Consumer Finance 19/27 06 24 MTN (XS2018637913)	EUR	5 200	5 200		% 98,2130	5 107 076,00	0,55
4,1620 % Siemens Finance 23/18 12 2025 MTN (XS2733106657)	EUR	2 300	2 300		% 100,1080	2 302 484,00	0,25
0,3000 % Siemens Financieringsmaatschappij 19/28 02 24 MTN (XS1955187692)	EUR	1 800	1 800		% 99,3380	1 788 084,00	0,19
0,2500 % Siemens Financieringsmaatschappij 20/05 06 24 MTN (XS2182055181)	EUR	7 000	7 000		% 98,4450	6 891 150,00	0,75
0,0500 % Skandinaviska Enskilda Banken 19/01 07 24 MTN (XS2020568734)	EUR	6 790	6 790		% 98,0020	6 654 335,80	0,72
4,4080 % Skandinaviska Enskilda Banken 23/13 06 2025 MTN (XS2635183069)	EUR	5 180	5 180		% 100,2480	5 192 846,40	0,56
1,2500 % Société Générale 19/15 02 24 MTN (FRO013403441)	EUR	6 100	6 100		% 99,6400	6 078 040,00	0,66
4,4020 % Société Générale 23/13 01 2025 MTN (FRO01400F315)	EUR	4 000	4 000		% 100,1680	4 006 720,00	0,43
0,3750 % Stadshypotek 17/21 02 24 MTN PF (XS1568860685)	EUR	2 439	2 439		% 99,5170	2 427 219,63	0,26
4,5140 % Standard Chartered Bank 23/03 03 2025 MTN (XS2593127793)	EUR	5 000	5 000		% 100,2200	5 011 000,00	0,54
4,4500 % Standard Chartered Bank 23/12 09 2025 MTN (XS2680785099)	EUR	3 000	3 000		% 100,0580	3 001 740,00	0,32
0,1250 % Svenska Handelsbanken 19/18 06 24 MTN (XS2013536029)	EUR	4 500	4 500		% 98,2050	4 419 225,00	0,48

## DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,4000 % Swedbank Hypotek 17/08 05 24 MTN PF (XS1606633912)	EUR	6 000	6 000		% 98,8140	5 928 840,00	0,64
0,3750 % Swedish Covered Bond 17/16 02 24 MTN PF (XS1550143421)	EUR	1 400	1 400		% 99,5670	1 393 938,00	0,15
4,4520 % Toronto Dominion Bank 23/21 07 2025 MTN (XS2652775789)	EUR	4 000	4 000		% 100,2170	4 008 680,00	0,43
0,3750 % Toronto-Dominion Bank 19/25 04 24 MTN (XS1985806600)	EUR	6 500	6 500		% 98,8600	6 425 900,00	0,69
4,4430 % Toronto-Dominion Bank 23/20 01 2025 MTN (XS2577740157)	EUR	6 680	6 680		% 100,1810	6 692 090,80	0,72
4,4670 % Toyota Finance Australia 23/13 11 2025 MTN (XS2717421429)	EUR	5 000	5 000		% 100,1630	5 008 150,00	0,54
4,3150 % Toyota Motor Finance 23/28 05 2025 MTN (XS2629467387)	EUR	4 600	4 600		% 100,1240	4 605 704,00	0,50
4,9620 % Toyota Motor Finance Netherlands 21/22 02 24 MTN (XS2305049897)	EUR	3 900			% 100,1070	3 904 173,00	0,42
3,0000 % UniCredit 14/31 01 24 MTN PF (IT0004988553)	EUR	3 100	3 100		% 99,9110	3 097 241,00	0,33
0,5000 % Unilever Finance Netherlands B.V. 16/29 04 24 MTN (XS1403014936)	EUR	600	600		% 98,8300	592 980,00	0,06
0,8920 % Veolia Environnement 19/14 01 24 MTN (FR0013394681)	EUR	600	600		% 99,8900	599 340,00	0,06
0,5000 % Vodafone Group 16/03 12 24 MTN (XS1499604905)	EUR	500	500		% 99,7120	498 560,00	0,05
0,6250 % Westpac Banking 17/22 11 24 MTN (XS1722859532)	EUR	1 200	1 200		% 97,1160	1 165 392,00	0,13
4,1660 % Westpac Banking Corp. 23/29 11 2024 MTN (XS2727958352)	EUR	5 000	5 000		% 99,7600	4 988 000,00	0,54
<b>Valeurs non cotées</b>						<b>162 007 336,90</b>	<b>17,51</b>
<b>Titres portant intérêt</b>							
0,0000 % Allianz 28 06 2024 (XS2698978058)	EUR	5 000	5 000		% 98,1280	4 906 400,00	0,53
0,0000 % ANZ Banking Group 25 10 2024 (XS2711875133)	EUR	5 000	5 000		% 97,0038	4 850 190,00	0,52
0,0000 % Bayerische Landesbank 15 08 2024 (DE000BLB92H0)	EUR	5 000	5 000		% 97,6561	4 882 805,00	0,53
0,0000 % Belfius Financiering 15 04 2024 (XS2651979069)	EUR	3 000	3 000		% 98,8688	2 966 064,00	0,32
0,0000 % Berlin Hyp 08 04 2024 (XS2648489115)	EUR	4 000	4 000		% 98,9205	3 956 820,00	0,43
0,0000 % Berlin Hyp 23 02 2024 (XS2629039582)	EUR	5 000	5 000		% 99,4213	4 971 065,00	0,54
0,0000 % Bpifrance Financement 03 05 2024 (FR0128293547)	EUR	5 000	5 000		% 98,6801	4 934 005,00	0,53
0,0000 % Bpifrance Financement 16 02 2024 (FR0128047612)	EUR	5 000	5 000		% 99,5065	4 975 325,00	0,54
0,0000 % Commerzbank 22 05 2024 (DE000CZ45X23)	EUR	5 000	5 000		% 98,4540	4 922 700,00	0,53
0,0000 % Cooperatieve Rabobank 16 04 2024 (XS2614598923)	EUR	5 000	5 000		% 98,8809	4 944 045,00	0,53
0,0000 % Danske Bank 22 03 2024 (FR0127906701)	EUR	5 000	5 000		% 99,0858	4 954 291,50	0,54
0,0000 % DNB Bank 16 05 2024 (XS2722180481)	EUR	5 000	5 000		% 98,5645	4 928 225,00	0,53
0,0000 % DNB Bank 25 04 2024 (XS2659196690)	EUR	5 000	5 000		% 98,7877	4 939 385,00	0,53
0,0000 % Gecina 28 03 2024 (FR0128297571)	EUR	4 000	4 000		% 99,0507	3 962 028,00	0,43
0,0000 % Hamburg Commercial Bank 16 01 2024 (XS2722267684)	EUR	5 000	5 000		% 99,8444	4 992 220,00	0,54
0,0000 % HSBC Continental Europe 28 03 2024 (FR0128207661)	EUR	3 000	3 000		% 99,0507	2 971 521,00	0,32
0,0000 % ING Bank 18 04 2024 (XS2615567828)	EUR	5 000	5 000		% 98,7903	4 939 517,05	0,53
0,0000 % KBC Bank 19 03 2024 CD (BE6346525098)	EUR	5 000	5 000		% 99,1501	4 957 505,00	0,54
0,0000 % KBC Bank 29 02 2024 CD (BE6346168402)	EUR	5 000	5 000		% 99,3597	4 967 985,00	0,54
0,0000 % La Banque Postale 01 26 2024 (XS2660299269)	EUR	5 000	5 000		% 99,7356	4 986 780,00	0,54
0,0000 % Landesbank Baden-Württemberg 21 05 2024 (XS2725066802)	EUR	5 000	5 000		% 98,4391	4 921 957,35	0,53
0,0000 % Münchener Hypothekenbk. 15 02 2024 (DE000MHB9XC3)	EUR	5 000	5 000		% 99,5383	4 976 915,00	0,54
0,0000 % National Australia Bank(London Br.) 04 10 2024 CD (XS2702295069)	EUR	5 000	5 000		% 97,2600	4 863 000,00	0,53
0,0000 % Natwest Markets 05 02 2024 (XS264277156)	EUR	4 000	4 000		% 99,6242	3 984 968,00	0,43
0,0000 % Nordea Bank 16 02 2024 (XS2624966359)	EUR	5 000	5 000		% 99,5420	4 977 100,00	0,54
0,0000 % Nordea Bank 28 08 2024 (XS2676379113)	EUR	5 000	5 000		% 97,5400	4 877 000,00	0,53
0,0000 % Skandinaviska Enskilda Banken 25 03 2024 (XS2616287830)	EUR	5 000	5 000		% 99,1066	4 955 330,00	0,54
0,0000 % Svenska Handelsbanken 02 05 2024 (XS2713674575)	EUR	5 000	5 000		% 98,6815	4 934 075,00	0,53
0,0000 % Svenska Handelsbanken 12 02 2024 (FR0127845198)	EUR	4 000	4 000		% 99,5439	3 981 756,00	0,43
0,0000 % Svenska Handelsbanken 22 05 2024 CD (XS2629373056)	EUR	5 000	5 000		% 98,4734	4 923 670,00	0,53

## DWS Vorsorge Geldmarkt

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats / entrées pendant la période sous revue	Ventes / sorties sous revue	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
0,0000 % Swedbank 18 04 2024 (XS2615921777) . . . . .	EUR	5 000	5 000		% 98,8677	4 943 385,00	0,53
0,0000 % Swedbank 21 10 2024 (XS2709242981) . . . . .	EUR	6 000	6 000		% 97,1121	5 826 726,00	0,63
0,0000 % Veolia Environnement 22 01 2024 (FR0128151513) . . . . .	EUR	5 000	5 000		% 99,7798	4 988 990,00	0,54
0,0000 % Veolia Environnement 28 03 2024 (FR0128149285) . . . . .	EUR	6 000	6 000		% 99,0598	5 943 588,00	0,64
<b>Total du portefeuille-titres</b>						<b>745 661 642,24</b>	<b>80,61</b>
<b>Avoirs bancaires</b>						<b>173 643 458,18</b>	<b>18,77</b>
<b>Dépositaire (à échéance quotidienne)</b>							
Avoirs en euro . . . . .	EUR	173 368 367,30			% 100	173 368 367,30	18,74
Avoirs en autres devises de l'UE / l'EEE . . . . .	EUR	111 047,16			% 100	111 047,16	0,01
<b>Avoirs en devises autres que celles de l'UE / l'EEE</b>							
Franc suisse . . . . .	CHF	58 163,35			% 100	62 645,65	0,01
Livre sterling . . . . .	GBP	68 535,75			% 100	78 812,96	0,01
Dollar américain . . . . .	USD	24 954,29			% 100	22 585,11	0,00
<b>Autres éléments d'actif</b>						<b>3 432 545,63</b>	<b>0,37</b>
Intérêts à recevoir . . . . .	EUR	3 432 545,63			% 100	3 432 545,63	0,37
<b>À recevoir au titre d'opérations sur parts</b>	<b>EUR</b>	<b>2 454 812,36</b>			<b>% 100</b>	<b>2 454 812,36</b>	<b>0,27</b>
<b>Total des éléments d'actif 1)</b>						<b>925 192 458,41</b>	<b>100,02</b>
<b>Autres engagements</b>						<b>-187 765,16</b>	<b>-0,02</b>
Engagements découlant des coûts . . . . .	EUR	-187 765,16			% 100	-187 765,16	-0,02
<b>Engagements découlant d'opérations sur parts</b>	<b>EUR</b>	<b>-20 890,24</b>			<b>% 100</b>	<b>-20 890,24</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif du fonds</b>						<b>924 983 803,01</b>	<b>100,00</b>

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
<b>Valeur liquidative</b>		
Classe LC . . . . .	EUR	134,70
Classe TFC . . . . .	EUR	100,68
<b>Nombre de parts en circulation</b>		
Classe LC . . . . .	Unité	6 830 088,955
Classe TFC . . . . .	Unité	49 152,000

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Un état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres, est disponible gratuitement sur demande auprès de la société de gestion.

## DWS Vorsorge Geldmarkt

**Limite maximale d'exposition au risque potentiel** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

14,14 % de la valeur du portefeuille

**Risque potentiel au titre du risque de marché** (conformément à la circulaire CSSF 11/512)

Pourcentage minimal du risque potentiel . . . . . %	0,065
Pourcentage maximal du risque potentiel . . . . . %	0,162
Pourcentage moyen du risque potentiel . . . . . %	0,121

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique s'étendant sur douze mois. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique **l'approche Value at Risk absolue** conformément à la circulaire CSSF 11/512.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'élevait pendant la période sous revue à 0,0, la somme des montants nominaux des dérivés étant mise en relation avec l'actif du fonds (méthode de la valeur nominale) pour le calcul.

L'exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés conformément au point 40 a) des « orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM » de l'ESMA (European Securities and Markets Authority ou Autorité européenne des marchés financiers) s'élevait, à la date du rapport et sur la base d'une détermination brute, à 0,00 euro.

### Taux de change (cotation au certain)

au 29 décembre 2023

Franc suisse . . . . .	CHF	0,928450	=	EUR	1
Livre sterling . . . . .	GBP	0,869600	=	EUR	1
Dollar américain . . . . .	USD	1,104900	=	EUR	1

### Explications sur l'évaluation

La société de gestion détermine les valeurs liquidatives et effectue l'évaluation des actifs du fonds. La fourniture de base des cours ainsi que la validation des cours s'effectuent selon les processus introduits par la société de gestion sur la base des principes définis par les prescriptions / dispositions légales, ou figurant dans le prospectus du fonds, concernant les méthodes d'évaluation.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre la State Street Bank International GmbH, filiale du Luxembourg, en tant que Price Service Provider et la société de gestion et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

### Notes

1) Ne contient aucune position négative.

## DWS Vorsorge Geldmarkt

### Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023

I. Revenus		
1. Intérêts sur titres (avant retenue à la source) .....	EUR	20 380 198,79
2. Intérêts sur placements liquides (avant retenue à la source) .....	EUR	6 575 062,48
3. Déduction de la retenue à la source à l'étranger <sup>1)</sup> .....	EUR	13 826,63
4. Autres revenus .....	EUR	1 003,01
<b>Total des revenus .....</b>	<b>EUR</b>	<b>26 970 090,91</b>
II. Dépenses		
1. Intérêts d'emprunts et rendements négatifs de placement et dépenses similaires .....	EUR	-19 698,24
2. Commission de gestion .....	EUR	-1 815 860,30
dont : Frais forfaitaires .....	EUR	-1 815 860,30
3. Autres dépenses .....	EUR	-92 391,68
dont : Taxe d'abonnement .....	EUR	-92 391,68
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-1 927 950,22</b>
<b>III. Revenus ordinaires, nets .....</b>	<b>EUR</b>	<b>25 042 140,69</b>
IV. Opérations de vente		
1. Plus-values réalisées .....	EUR	3 607 233,29
2. Moins-values réalisées .....	EUR	-3 671 852,05
<b>Résultat des opérations de vente .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-64 618,76</b>
<b>V. Résultat réalisé au cours de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>24 977 521,93</b>
1. Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	3 709 506,39
2. Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	-642 511,16
<b>VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>3 066 995,23</b>
<b>VII. Résultat de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>28 044 517,16</b>

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des diffé-rents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

### Total des frais sur encours / Frais de transaction

#### Total des frais sur encours - TFE (BVI)

Le ratio du total des frais sur encours (TFE) des classes de parts s'élevait à :

classe LC 0,21 % par an, classe TFC 0,16 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage de l'actif moyen du fonds en fonction de la classe de parts considérée au cours d'un exercice.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 1 247,20 euros.

Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions finan-cières versées sont prises en compte dans le calcul.

<sup>1)</sup> Il s'agit d'une correction de l'impôt à la source pour les années précédentes s'élevant à 74,74 euros

### Évolution de l'actif du fonds

<b>I. Valeur de l'actif du fonds au début de l'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>917 249 517,29</b>
1. Encaissement (net) .....	EUR	-18 684 995,68
a) Encaissements liés aux ventes de parts .....	EUR	532 522 038,38
b) Décaissements liés aux rachats de parts .....	EUR	-551 207 034,06
2. Régularisation des revenus et des dépenses .....	EUR	-1 625 235,76
3. Résultat de l'exercice .....	EUR	28 044 517,16
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées .....	EUR	3 709 506,39
Variation nette des moins-values non réalisées .....	EUR	-642 511,16
<b>II. Valeur de l'actif du fonds en fin d'exercice .....</b>	<b>EUR</b>	<b>924 983 803,01</b>

### Composition des plus-values / moins-values

<b>Plus-values réalisées (y compris la régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR</b>	<b>3 607 233,29</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	3 602 368,22
Opérations de change (à terme) .....	EUR	4 865,07
<b>Moins-values réalisées (y compris la régularisation des revenus) .....</b>	<b>EUR</b>	<b>-3 671 852,05</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	-3 670 196,21
Opérations de change (à terme) .....	EUR	-1 655,84
<b>Variation nette des plus-values / moins-values non réalisées .....</b>	<b>EUR</b>	<b>3 066 995,23</b>
sur :		
Opérations sur valeurs mobilières .....	EUR	3 066 995,23

### Précisions concernant l'affectation des résultats \*

#### Classe LC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

#### Classe TFC

Le résultat de l'exercice est capitalisé.

\* De plus amples informations figurent dans le prospectus de vente.

### Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur 3 ans

#### Actif du fonds en fin d'exercice

2023 .....	EUR	924 983 803,01
2022 .....	EUR	917 249 517,29
2021 .....	EUR	611 460 946,55

#### Valeur liquidative en fin d'exercice

2023	Classe LC .....	EUR	134,70
	Classe TFC .....	EUR	100,68
2022	Classe LC .....	EUR	130,54
	Classe TFC .....	EUR	97,52
2021	Classe LC .....	EUR	131,15
	Classe TFC .....	EUR	97,98

### Réalisation de transactions pour le compte de l'actif du fonds par le biais d'entreprises étroitement liées (sur la base de participations significatives du groupe Deutsche Bank)

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 3,77 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 35 097 595,06 euros.

Après sa vérification, KPMG a émis une opinion sans réserve sur le rapport annuel complet. Voici la traduction du rapport du réviseur d'entreprises agréé (opinion d'audit) :

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

Tél. : +352 22 51 51 1  
Fax : +352 22 51 71  
E-mail : info@kpmg.lu  
Internet : www.kpmg.lu

**À l'attention des porteurs de parts de  
DWS Vorsorge Geldmarkt  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg**

## **RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ**

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds DWS Vorsorge Geldmarkt (« le fonds ») qui comprennent l'état de l'actif, y compris celui du portefeuille-titres et des autres valeurs du patrimoine au 31 décembre 2023, du compte de résultats et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, ainsi que d'autres informations explicatives, y compris une synthèse des méthodes de reddition des comptes significatives.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du fonds DWS Vorsorge Geldmarkt au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de l'actif du fonds pour l'exercice terminant à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi relative à la profession de l'audit (« loi du 23 juillet 2016 ») et selon les Normes Internationales d'Audit (« ISA ») adoptées par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF ») pour le Luxembourg. Notre responsabilité conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA, telles qu'adoptées au Luxembourg par la CSSF, est décrite plus en détail dans le paragraphe intitulé « Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé » en matière d'audit des comptes annuels. Nous avons également agi en toute indépendance et au mieux des intérêts du fonds, conformément au « Code International de Déontologie pour les Experts-Comptables, y compris les normes internationales d'indépendance », publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (« Code IESBA ») et adopté par la CSSF pour le Luxembourg, ainsi que conformément aux lignes de conduite de la profession que nous avons respectées dans le cadre de notre audit. En outre, nous avons rempli toutes les autres obligations de la profession conformément à ces lignes de conduite. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au directoire de la société de gestion. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les comptes annuels et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé relatif à ces comptes annuels.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les comptes annuels ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent être mal présentées. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilité du directoire de la société de gestion**

Le directoire de la société de gestion est responsable de l'établissement et de la présentation d'ensemble correcte des comptes annuels conformément aux lois et aux règlements en vigueur au Luxembourg en la matière et des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement et la présentation des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le directoire de la société de gestion est responsable de l'appréciation de la capacité du fonds en matière de poursuite de ses activités et, si cela est pertinent, de la présentation d'informations relatives à la poursuite de ses activités, et d'utiliser l'hypothèse de cette continuation comme base de reddition des comptes, dans la mesure où il n'envisage pas de liquider le fonds, de suspendre les activités ou n'a pas d'autre alternative que de procéder ainsi.

### **Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé en matière d'audit des comptes annuels**

L'objectif de notre audit est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, intentionnelles ou non intentionnelles, et à établir le rapport du réviseur d'entreprises agréé dans lequel nous exprimons notre opinion d'audit. Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, révèle toujours la présence d'une anomalie significative, si elle existe. Des anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsque l'on est en droit de supposer que, dans leur ensemble ou de manière individuelle, elles ont un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base des comptes annuels.

Dans le cadre de notre audit conformément à la loi du 23 juillet 2016 et selon les ISA adoptées par la CSSF pour le Luxembourg, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

Par ailleurs :

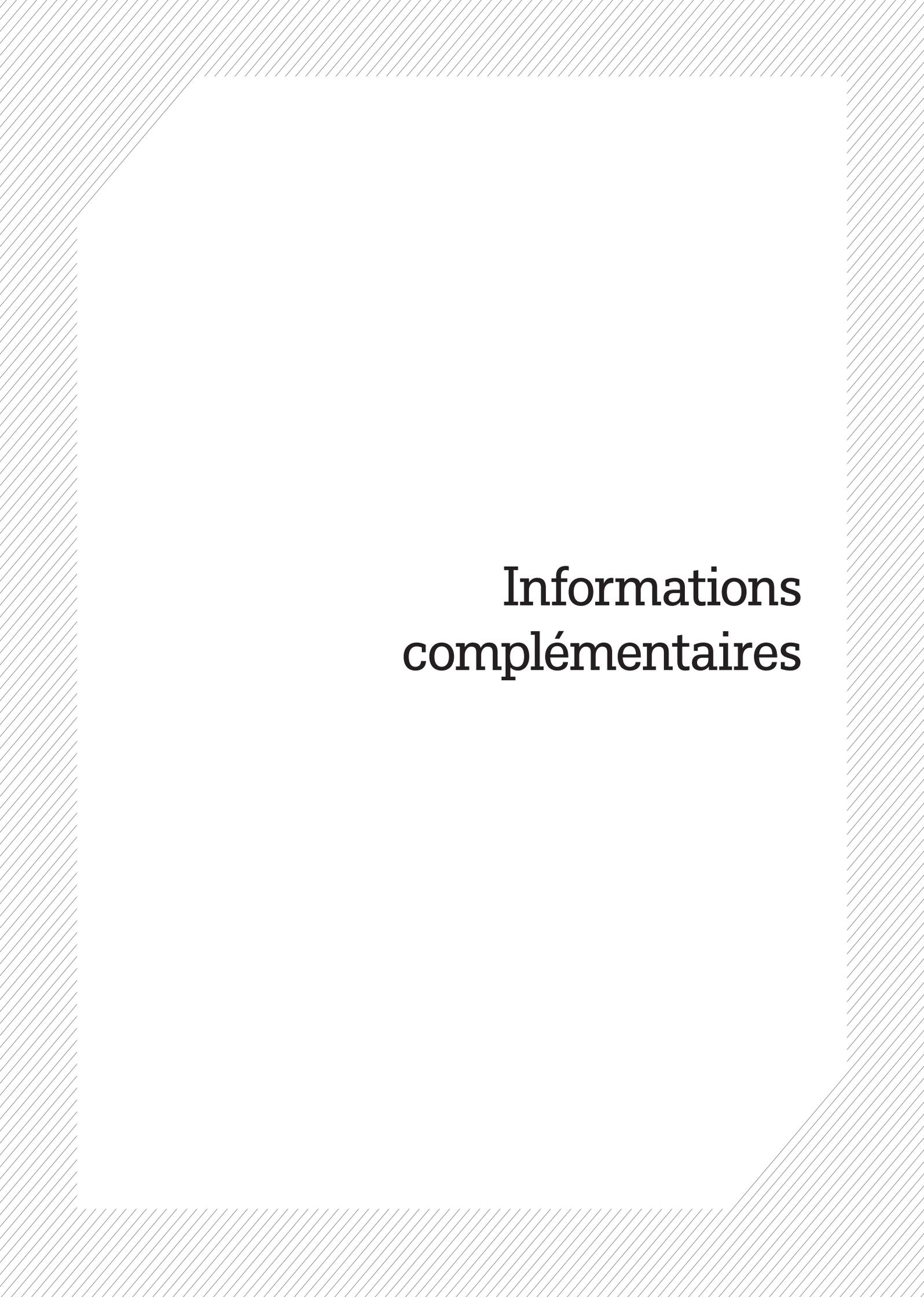
- Nous identifions et évaluons le risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous définissons et réalisons des actions d'audit en réponse à ce risque et recueillons des éléments probants suffisamment pertinents pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives ne soient pas révélées est plus élevé en cas de fraudes qu'en cas d'erreurs car les fraudes peuvent être dues à une association illégale, à des falsifications, omissions intentionnelles d'éléments, informations trompeuses et manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds.
- Nous apprécions l'adéquation des méthodes comptables appliquées par le directoire de la société de gestion, des estimations comptables faites, et des informations explicatives sincères.
- Sur la base de l'adéquation de l'application du principe de continuité des activités comme base de reddition des comptes par le directoire de la société de gestion ainsi que sur celle des éléments probants recueillis, nous déduisons s'il subsiste une incertitude significative concernant des événements et circonstances qui pourraient mettre en doute la capacité du fonds à poursuivre ses activités. Si nous sommes amenés à conclure qu'une telle incertitude subsiste, nous sommes tenus de mentionner dans le rapport du réviseur d'entreprises agréé les informations explicatives afférentes concernant les comptes annuels ou de modifier notre opinion d'audit, si les informations ne sont pas adéquates. Ces conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis à la date du rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent conduire à ce que le fonds ne puisse plus poursuivre ses activités.
- Nous évaluons l'établissement et la présentation d'ensemble des comptes annuels ainsi que leur contenu, y compris les informations explicatives, et apprécions si l'ensemble reflète correctement les opérations et événements sous-jacents.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise l'étendue et la durée prévues de l'audit, entre autres, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Luxembourg, le 17 avril 2024

KPMG Audit S.à r.l.  
Cabinet de révision agréé

Mirco Lehmann



# **Informations complémentaires**

# Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment S.A. (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes politiques de rémunération.

## Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

## Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2023, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

## Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

## Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

## Rémunération pour l'année 2023

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2023 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2024 au titre de l'exercice 2023, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2023, la direction a fixé à 82,5 % le taux de redistribution de la composante DWS.

## Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

## Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2023 <sup>1)</sup>

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	99	
Rémunération globale <sup>2)</sup>	15 739 813	EUR
Rémunération fixe	12 528 700	EUR
Rémunération variable	3 211 113	EUR
dont : intéressement différé	0	EUR
Rémunération globale de la direction générale <sup>3)</sup>	1 476 953	EUR
Rémunération globale des autres preneurs de risques <sup>4)</sup>	0	EUR
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	2 077 858	EUR

<sup>1)</sup> Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

<sup>2)</sup> Eu égard aux différentes composantes de rémunération conformément aux définitions énoncées dans les directives de l'Autorité européenne des marchés financiers « ESMA », qui comprennent les paiements ou prestations en espèces (notamment l'argent liquide, les parts, warrants, cotisations de retraite) ou les prestations directes ou indirectes en espèces (notamment les avantages accessoires ou indemnités spéciales pour des véhicules, téléphones mobiles, etc.).

<sup>3)</sup> La « direction générale » comprend uniquement les membres du directoire de la Société. Le membre du directoire répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors des membres du directoire.

<sup>4)</sup> Les preneurs de risques identifiés exerçant des fonctions de contrôle figurent sur la ligne « Collaborateurs assumant des fonctions de contrôle ».

## **DWS Vorsorge Geldmarkt**

---

### **Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A**

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

## Société de gestion, administration centrale, agent de transfert, agent de registre et distributeur principal

DWS Investment S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
Fonds propres au 31 décembre 2023 :  
375,1 millions d'euros  
avant affectation du bénéfice

## Conseil de surveillance

Manfred Bauer  
Président  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Dr. Matthias Liermann  
DWS Investment GmbH,  
Frankfurt / Main

Holger Naumann  
DWS Group GmbH & Co. KGaA,  
Frankfurt / Main

Claire Peel (jusqu'au 31 juillet 2023)  
Frankfurt / Main

Frank Rückbrodt  
Deutsche Bank Luxembourg S.A.,  
Luxembourg

## Directoire

Nathalie Bausch  
Présidente  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Leif Bjurström  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Dr. Stefan Junglen  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Barbara Schots (jusqu'au 21 mars 2023)  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

Michael Mohr (depuis le 21 mars 2023)  
DWS Investment S.A.,  
Luxembourg

## Commissaire aux comptes

KPMG Audit S.à r.l.  
39, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## Dépositaire

State Street Bank International GmbH  
filiale du Luxembourg  
49, Avenue John F. Kennedy  
1855 Luxembourg, Luxembourg

## Gérant de portefeuille

DWS Investment GmbH  
Mainzer Landstraße 11-17  
60329 Frankfurt / Main, Allemagne

## Organisme distributeur, agent payeur et bureau d'information \*

LUXEMBOURG  
Deutsche Bank Luxembourg S.A.  
2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg

\* Concernant les autres distributeurs et agents  
payeurs, se reporter au prospectus de vente

Situation au : 1<sup>er</sup> mars 2024

**DWS Investment S.A.**

2, Boulevard Konrad Adenauer  
1115 Luxembourg, Luxembourg  
Tél. : +352 4 21 01-1  
Fax : +352 4 21 01-9 00